

Création du Programme d'aide financière *ID-Technologiques*

Promouvoir l'innovation et le développement technologiques pour la récupération et la mise en valeur des matières issues de la collecte sélective

Québec, le 12 décembre 2005. – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et leader adjoint du gouvernement, M. Thomas J. Mulcair, et le président-directeur général de la société d'État RECYC-QUÉBEC, M. Robert Lemieux, annoncent la mise en oeuvre du Programme ID-Technologiques (*Programme d'aide financière à l'innovation et au développement technologiques portant sur les matières issues de la collecte sélective*). Administré par RECYC-QUÉBEC, ce nouveau programme d'aide financière dispose d'un budget totalisant un million de dollars échelonné sur trois ans. Il permettra de financer des projets novateurs visant à améliorer l'efficacité des activités de collecte et de mise en valeur des matières issues de la collecte sélective.

Le ministre Mulcair rapporte à ce propos : « *La création du Programme ID-Technologiques s'inscrit dans la foulée de l'adoption des plans de gestion municipaux des matières résiduelles et de l'application du régime de compensation aux municipalités pour la collecte sélective. La mise en oeuvre de ce programme est une suite logique des actions entreprises par le gouvernement. En évitant l'élimination du plus grand nombre possible de matières, nous contribuons à protéger la qualité de notre environnement et nous progressons vers l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008.* »

L'aide financière accordée ne pourra dépasser 50 % du coût total et un montant maximum de 100 000 \$ sera accordé par projet. Cette subvention sera versée aux entreprises, aux organismes à but non lucratif et aux organismes municipaux qui soumettront des projets portant sur l'innovation et le développement technologiques en vue de résoudre des problématiques liées aux activités de collecte, de tri et de conditionnement des matières résiduelles.

Pour sa part, le président-directeur général de RECYC-QUÉBEC, M. Robert Lemieux, commente : « *RECYC-QUÉBEC estime qu'il est important de soutenir l'innovation et le développement technologiques pour la récupération, le tri et le conditionnement des matières résiduelles de la collecte sélective afin d'en diminuer les coûts et d'accroître la valeur des produits qui en résulteront, et ce, pour le bénéfice de tous les intervenants. L'application du Programme ID-Technologiques procurera des gains économiques, environnementaux et sociaux significatifs en plus de mettre à profit les forces vives du milieu.* »

Les détails du programme sont accessibles dans le site Internet de RECYC-QUÉBEC, sous la rubrique « Nos programmes et services », à l'adresse suivante :

www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca.

Rappelons que la société d'État RECYC-QUÉBEC, qui célèbre cette année ses 15 années d'existence, a pour mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. Elle est l'organisme désigné pour coordonner les activités de mise en valeur prévues à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Pour information :

Chantale Turgeon
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Développement
durable, de l'Environnement et des Parcs
(418) 521-3911

Suzane Chalout
RECYC-QUÉBEC
(418) 643-0394 poste 3243
s.chalout@recyc-quebec.gouv.qc.ca
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca